



FICHE TECHNIQUE AGRONOMIE - CULTURES

Désherbage anti-graminée : lutter efficacement contre le ray-grass dans les céréales



Document réalisé par :



Objectif(s) des essais

- Accompagner les agriculteurs dans la conduite de leur culture et dans la mise en œuvre des solutions de désherbage
- Comparer les solutions de désherbage à l'automne contre ray-grass
- Tester les nouvelles solutions de désherbage

CONTEXTE

Historiquement présents en rotation céréalière, les graminées adventices (ray-grass et vulpins) sont devenues les principales adventices du blé tendre en Limagne. Leur forte capacité de production graminée et le développement de populations résistantes compliquent fortement leur maîtrise.

Depuis une quinzaine d'années, les solutions de printemps (antigraminées foliaires) ont perdu de leur efficacité, jusqu'à développé des phénomènes de résistance avérés, conduisant à des impasses de désherbage.

Dans ce contexte, les solutions herbicides d'automne deviennent incontournables. Attention, leur utilisation n'est pas sans contraintes, réglementaires (DVP, DSR...) et techniques (phytotoxicité). De plus, la fin annoncée du flufenacet, molécule très utilisée contre vulpins et ray-grass, complique le choix des solutions.

Face à ce contexte, et pour évaluer l'efficacité de nouvelles solutions d'automne, un essai a été mis en place en Limagne Sud. Cette fiche technique présente les résultats de cet essai, ainsi que les préconisations de la chambre d'agriculture pour l'automne 2026.

Date de parution : juillet 2026

L'essai 2026 : cible ray-grass

Lieu : à Montaigut le Blanc (500 m),
Au GAEC du DONJON

Sol : Argilo-sablo-limoneux superficiel,
avec hydromorphie / pH = 6,1

Blé tendre

variété REBELDE, tolérante chlortoluron

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

Précédent cultural : Pois hiver (pailles restituées)

Travail du sol : déchaumage superficiel (2 passages de disques à 3 puis 10 cm)

Semis : le 31 octobre, variété REBELDE

Fertilisation : 160 U d'N/ha (50 U au tallage + 80 U à épi 1cm + 30 U épiaison)

Fongicide : Stade gonflement (29/04)

Récolte : 4 juillet (40 qx/ha)



LUTTE PREVENTIVE

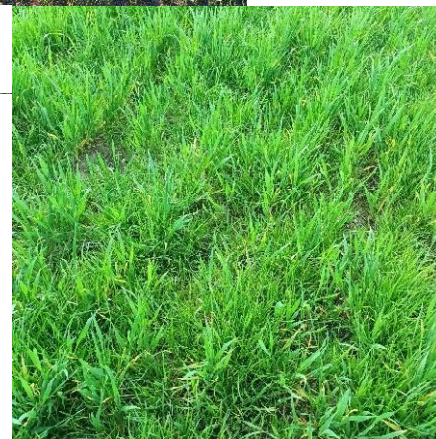
Parcelle historiquement infestée de ray-grass.

Leviers agronomiques mis en œuvre par l'agriculteur depuis 4 ans, pour lutter préventivement contre les ray-grass :

- 1. Rotation** : arrêt des retours de céréales à paille (Colza / Blé / Pois H / Blé)
- 2. Utilisation de cultures dites « nettoyantes »** : colza en 2022 et pois d'hiver en 2024, avec utilisation de la *propyzamide* (KERB FLO) sur colza. Le pois est valorisé directement sur la ferme via une fabrique d'aliment pour les porcs.
- 3. Désherbages d'automne systématisés** sur blés et orges (prosulfocarbe et chlortoluron notamment) avec, pour les parcelles les plus sales, 2 désherbages à l'automne
- 4. Conduite en TCS mais labour** réalisé en octobre 2023, avant semis du pois d'hiver, pour enfouir le stock de graines adventices.



Colza,
sept 2022



Blé, avril 2024

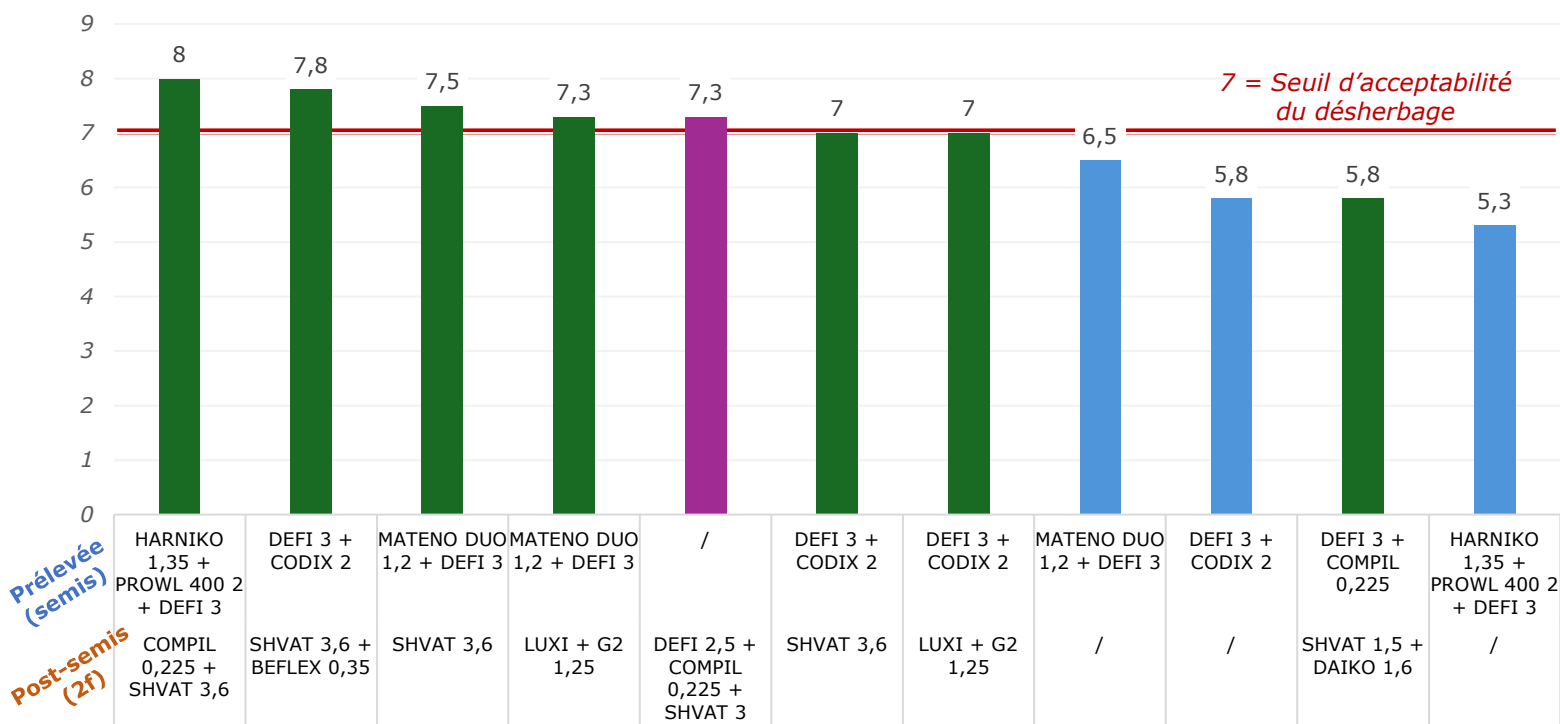
Population dans les témoins
40 ray-grass/m²

Seuil de nuisibilité (5% perte) : 25 ray-grass/m²

Photos illustrant l'infestation historique de
ray-grass dans la parcelle

RESULTATS

Efficacité des programmes herbicides d'automne contre ray-grass Montaigut, 2026 (CA63)



- Les doubles applications d'automne (semis puis 1-2 f) sont les meilleures solutions dans cette situation : une deuxième intervention à base de chlortoluron SHVAT permet d'obtenir un désherbage satisfaisant.
- La prélevée seule ne suffit pas à gérer efficacement les ray-grass : meilleure efficacité pour DEFI 3L + MATENO DUO 1,2L.
- La post-levée seule, à base de prosulfocarbe et chlortoluron, est le meilleur compromis coût / efficacité. Attention cependant, les risques de phytotoxicité sur le blé sont très élevés !

Application en prélevée, 3 nov. 25		Application en post-levée précoce (2 feuilles), 28 nov.25		Note efficacité 26/05	Note phyto 30/01	Coût approx (€/ha)
Produits	Doses	Produits	Doses			
DEFI + CODIX	3 + 2			5,8	2,3	80
DEFI + CODIX	3 + 2	SHVAT	3.6	7,0	2,5	128
DEFI + CODIX	3 + 2	SHVAT + BEFLEX	3.6 + 0,35	7,8	2,0	140
DEFI + CODIX	3 + 2	LUXI+G2*	1,25	7,0	2,8	80+?
MATENO DUO + DEFI	1.2 + 3			6,5	2,3	72
MATENO DUO + DEFI	1.2 + 3	SHVAT	3.6	7,5	1,8	120
MATENO DUO + DEFI	1.2 + 3	LUXI+G2*	1,25	7,3	2,3	72+?
HARNIKO + PROWL 400 + DEFI	1.35 + 2 + 3			5,3	1	122
HARNIKO + PROWL 400 + DEFI	1.35 + 2 + 3	COMPIL + SHVAT	0,225 + 3,6	8,0	3,3	179
DEFI + COMPIL	3 + 0,225	SHVAT + DAIKO	1,5 + 1,6	5,8	3,5	92
		DEFI + COMPIL + SHVAT	2,5 + 0,225 + 3	7,3	5,3	81

* LUXI+G2 : solutions en cours d'homologation, non disponible à la vente

Produit commercial	Autres noms	Dose homologuée	Matières actives	Grpe mode d'action	DVP	DSPPR	Interdiction sols drainés
DEFI	MAJOR, MINARIX, EMBARDEX	3 L/ha	Prosulfocarbe 800 g/L	15	-	20 m (10 m)	
CODIX	RESUM	2,5 L/ha	Pendiméthaline 400 g/L + diflufenican 40 g/L	3 + 12	20 m	5 m (3 m)	Oui
SHVAT	CLORTOSINT	3,6 L/ha	Chlortoluron 500g/L	5	-	5 m (3 m)	Oui
MATENO DUO *		1,2 L/ha	Aclonifene 500 g/L + diflufenican 100 g	32 + 12	20 m	5 m (3 m)	Oui
HARNIKO *		1,35 L/ha	Aclonifene 600 g/L	32	20 m	5 m (3 m)	
PROWL 400	BAROUD SC, PENTIU FLO	2,5 L/ha	Pendiméthaline 400 g/L	3	20 m	5 m (3 m)	Oui
LUXI-G2 **		1,2 L/ha	Cynméthaline 420 g/L + picolinafene 40 g/L	30 (nouveau) + 12	NC	NC	NC
DAIKO	DATAMAR	1,6 L/ha	Prosulfocarbe 800 g/L + clodinafop 10 g/L	15 + 1	20 m	20 m	
COMPIL	MAMUT, TOISEAU	0,3 L/ha (Post) 0,25 L/ha (Pré)	diflufenican 500 g/L	12	5 m (prélevée) 20 m (post)	5 m (3m)	
BEFLEX	GANZA	0,5 L/ha	Béflubétamide 500 g/L	12	-	5 m (3m)	

Détail des produits utilisés dans l'essai

*Produits homologués en 2026
 **Produits en cours d'homologation
 NC = non communiqué



Nos préconisations contre ray-grass :

- **Prélevée seule (situation où leviers agro mis en œuvre ou blé assolé = pression modérée)**

DEFI 3 L/ha + MATENO DUO 1,2 L/ha

- **Double automne (dans les situations d'impasse de désherbage et retour de paille) : meilleur compromis technico-économique**

DEFI 3 L/ha + MATENO DUO 1,2 L/ha suivie de SHVAT 3,6 (1-2f)

- **Post-levée d'automne (si absence de prélevée)**

DEFI 2,5 L/ha + SHVAT 3 L/ha + COMPIL 0,2 L/ha (1-2 f)

- **Parcelles en bord de cours d'eau (DVP)**

DEFI 3 L/ha + COMPIL 0,2 L/ha suivi de SHVAT 3,6 (1-2f)

L'avis du conseiller

« Dans les situations de ray-grass résistant, la combinaison des leviers agronomiques et d'un programme herbicide d'automne précoce reste la stratégie la plus efficace pour préserver durablement le potentiel du blé . »

Document réalisé par :

Yoann GINESTIERE

Équipe agronomie

04 73 44 45 95

agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

puydedome.chambre-agriculture.fr



Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
 Liberté
 Égalité
 Fraternité